

Opposition Municipale

Joie de vivre à Marsac-sur-l'Isle

Lors du conseil municipal du 29 avril 2026, plusieurs délibérations relatives aux finances de Marsac-sur-l'Isle ont été examinées et votées : budget primitif 2026, investissements, affectation des résultats et subventions aux associations. Ces orientations budgétaires s'inscrivent dans la continuité du précédent mandat, sans évolution majeure.

À cette occasion, Williams Ambroise, conseiller municipal représentant la liste « Joie de vivre à Marsac-sur-l'Isle », a voté contre ou s'est abstenu sur certaines délibérations budgétaires. Membre des commissions « Travaux voirie, espaces verts et sécurité », « Ressources humaines et finances », « Bâtiments et transition énergétique », « Services à la population », « Écoles et enfance » et « Associations », il participe au suivi des principaux dossiers de la commune.

Notre groupe défend une approche fondée sur l'écoute, la proximité et l'équilibre des politiques publiques locales. Notre démarche se veut constructive : relayer les préoccupations des Marsacois et proposer des alternatives pour l'avenir de la commune.

Nous réaffirmons également notre attachement à la mobilisation citoyenne autour du projet d'implantation d'une antenne 5G au lieu-dit « La Bouzonnie » et soutenons la demande des riverains pour un dialogue transparent et respectueux.

contact: joiedevivremarsac@gmail.com